

Dix journées qui ont fait le Québec — 3^e conférence**Le 4 août 1701 — La Grande Paix de Montréal : les Français et les Amérindiens concluent une alliance décisive**

Conférence prononcée le 11 janvier 2012 à l'auditorium de la Grande Bibliothèque

Invité : Denys Delâge, sociologue

Texte publié le 24 janvier 2012

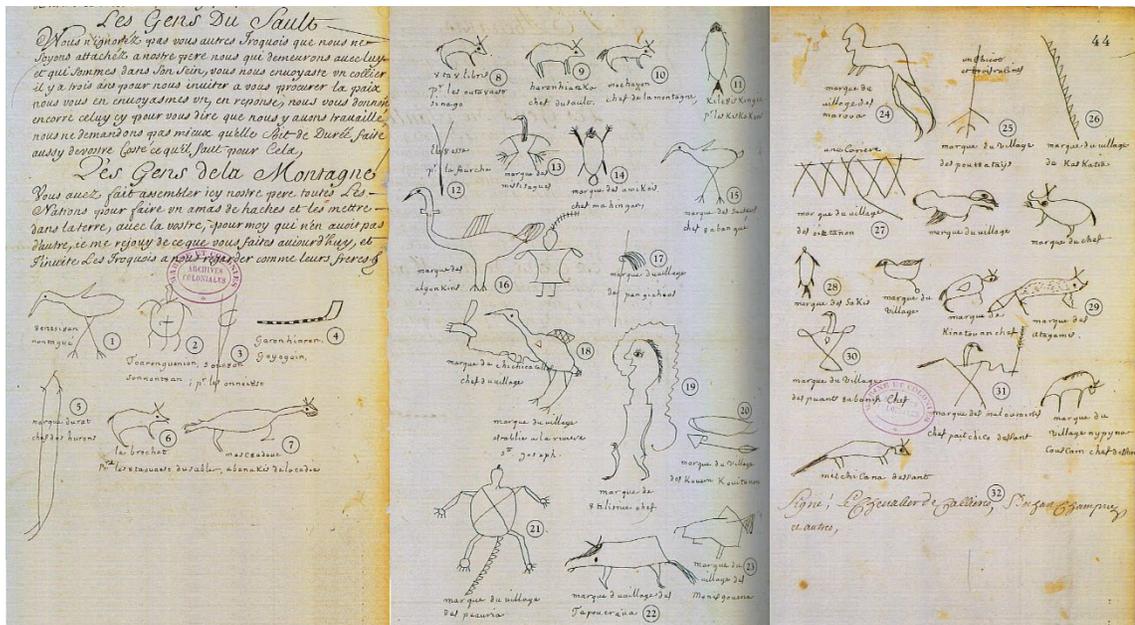
Après quatre années d'intenses négociations multilatérales et plus d'un siècle de guerres, Montréal fut, en 1701, le haut lieu de la conclusion d'une grande paix regroupant environ 1 300 ambassadeurs représentant une quarantaine de nations amérindiennes habitant un immense territoire depuis l'Acadie jusqu'aux abords des Prairies et depuis le bassin de la Baie James jusqu'au Missouri [1]. La paix fut conclue entre le grand réseau d'alliance huron-outaouais regroupant des nations de la vallée du Saint-Laurent, des Grands-Lacs et du Mississippi et les Français d'une part et, d'autre part, la Ligue iroquoise des Cinq Nations, de son vrai nom la ligue des Haudenosaunis, c'est-à-dire des habitants de la Maison Longue.

Les signataires

Les signataires furent les Français et les nations auxquelles ils étaient alliés, c'est à dire, les Abénaquis de l'Acadie, désignation collective qui renvoie probablement à la confédération wabanaki regroupant, outre des nations abénaquises, (celle de Saint-François comprise), des Malécites et des Micmacs [2] ; les Iroquois du Sault Saint-Louis (Kahnawake) et ceux de la Montagne (c'est-à-dire au pied du Mont-Royal et qui ultérieurement migrèrent à Oka), les Algonquins et probablement les Népissingues de l'Outaouais, les Cris et les Amikoués (nation du Castor) du nord des Grands Lacs et du bassin de la Baie James ; des Grands Lacs venaient plusieurs nations d'Outaouais des lacs Huron et Supérieur, des Ojibwés et des Saulteux de la grande région de Sault-Sainte-Marie,

des Hurons-Wyandots de Michilimakinac (maintenant Mackinac), des Miamis du sud-est du lac Michigan, des Sakis (Ousakis) et des Renards (Outagamis) du Wisconsin actuel, des Folles Avoines (Malomines) du sud du lac Supérieur, des Poutéouatamis de la région de Chicago, des Puants (Winnebagos), nation siousse du Wisconsin et de l'Iowa, et enfin de nombreuses nations de la grande Confédération illinoise du Mississippi [3].

Dans le camp adverse ont signé les cinq nations fédérées de la Ligue iroquoise. Celle-ci se désignait métaphoriquement par une maison longue couvrant le territoire de l'État de New York actuel entre la rivière Mohawk près d'Albany et le lac Ontario. Les Onontagués (Onondagas) au centre, y gardaient le feu du conseil fédéral à Onontagué (Onondaga), la capitale. Les Agniers (Mohawks) étaient les gardiens de la porte orientale de cette grande maison. Ils étaient aussi, à partir de 1628, les plus proches alliés des Néerlandais d'abord, des Anglais ensuite à partir de 1664. Les Tsonnontouans (Senecas) gardaient la porte de l'Ouest, du côté de Niagara ; de part et d'autres du feu fédéral habitaient les Onneiouts (Oneidas) et les Goyogouins (Cayugas).



Copie du traité de paix de 1701. Source : Wikimedia Commons, domaine public.

Montréal au temps du rhume

Tous ces ambassadeurs s'étaient rendus à Montréal à leurs risques et périls, à cause d'une grave épidémie qui avait cours. Il se serait agi du rhume « violent [4] », mais l'identification des maladies à cette époque est souvent incertaine, peut-être était-ce plutôt la grippe ? C'est pour cette raison que femmes et enfants ne faisaient pas partie des délégations. Pour cette raison également que plusieurs canots avaient rebroussé chemin. N'eût été de cette épidémie, les arrivants auraient été beaucoup plus nombreux.

La population coloniale de la région de Montréal comptait alors approximativement 3 500 personnes, et la petite ville de Montréal environ 1 500 soit l'équivalent de la population réunie des deux villages iroquois voisins du Sault Saint-Louis (Kahnawake) sur la rive opposée du fleuve et de la Montagne (site du Grand Séminaire).

L'alliance huronne-outaouaise

Nous ne connaissons pas avec précision la période de création de ces alliances et de ces fédérations, mais nous savons qu'elles précèdent l'arrivée des Français et plus généralement des Européens. Les fédérations iroquoise et huronne remontent au moins au 16^e siècle et plus probablement avant, possiblement au 14^e siècle [5]. Le réseau d'alliance centré autour des Hurons et des Outaouais et aux dimensions des grands bassins fluviaux de l'Amérique était aussi très ancien, certainement bien antérieur à l'arrivée des Français et ceux-ci n'ont fait que s'y intégrer au début du 17^e siècle. Manière de dire que notre histoire ne débute pas en 1608, ce qui ne devait surprendre personne puisque que le Québec compte au moins 8 000 ans d'occupation humaine, dans une Amérique qui en compte 14 000 et probablement davantage.

Pour s'établir à Québec en 1608, en territoire montagnais (ou innu), Gravé du Pont et Champlain avaient, au nom de leur roi Henri IV, d'abord dû conclure un traité d'alliance à l'été de 1603 à Tadoussac avec le chef innu Anadabijou [6]. Durant trois semaines, un millier d'Innus, d'Algonquins et d'Etchemins ou Malécites participèrent avec les quelques Français présents aux célébrations de la ratification de ce traité. Les Innus contrôlaient alors la traite des pelleteries avec les navires européens. Ils obtenaient leurs fourrures des Cris de la Baie James et des peuples habitant la route d'eau qui, par l'intérieur des terres,



rejoignait les Grands Lacs. Ils avaient pour rivaux et ennemis la Ligue des Cinq Nations iroquoises qui recherchait également l'accès à la traite des pelleteries dans le Golfe pour y obtenir le métal, les étoffes, les perles. C'est parce que ces Iroquois contrôlaient le fleuve que les Innus s'approvisionnaient par les voies d'eau à l'intérieur des terres. Ces Innus étaient alliés à la Confédération des Hurons sise sur le lac du même nom et dont la tradition de commerce et de diplomatie la reliait aux nations des Grands Lacs et du Mississippi. Les Français se retrouvaient donc intégrés, dès 1603, dans un très vaste réseau préexistant à leur arrivée et il leur fut demandé d'en combattre les ennemis, c'est-à-dire la Ligue iroquoise. Voilà pourquoi Champlain, avec ses nouveaux alliés, y compris les Hurons, attaqua, dès 1609, les Iroquois lors de leurs déplacements sur le Richelieu et le lac Champlain et en 1615 en un de leur village près du lac Ontario.

Les objets d'échange circulaient depuis des siècles dans ce réseau d'échange : cuivre du Lac Supérieur, blé d'Inde des Hurons, silex, médicaments, etc. Avec l'arrivée des Français, les échanges s'intensifièrent, pelleteries contre marchandises de traite d'origine européenne. Cependant l'organisation sociale demeura la même et la parenté en constituait le ciment social : toutes ces nations étaient inter-mariées, ce qui impliquait partout la présence de personnes bilingues voire polyglottes.

Le conflit avec les Iroquois se résorba bientôt, moins à cause de la présence française qu'à cause de l'ouverture d'un deuxième marché sur la côte atlantique avec l'implantation des Néerlandais à Fort Oranje (Albany), sur l'Hudson.

Plusieurs facteurs contribuèrent à la reprise de la guerre et à son intensification bien qu'entrecoupée de trêves, jusqu'en 1701. Voyons quels furent-ils.

1. D'abord, ce ne sont pas les Européens qui introduisirent la guerre en Amérique. Elle y était très ancienne et elle répondait moins à une volonté de conquête de territoires ou à des mobiles économiques qu'à des facteurs sociaux. L'antagonisme guerrier scellait les rapports sociaux de solidarité entre membres d'une même société tout en forgeant la masculinité. La guerre visait, sur le mode de la chasse, la capture d'individus afin de s'approprier leurs forces par la mise à



mort et, pour les femmes et les jeunes, par adoption pour remplacer les morts dans sa propre communauté.

2. L'introduction de la traite des pelleteries donna aux Premières Nations accès aux armes à feu, au métal, aux étoffes et aux perles dont la possession conférait un avantage comparatif aux acquéreurs, pour la guerre tout particulièrement. Cela a exacerbé la rivalité entre nations. Qui plus est, la production traditionnelle de pelleteries répondait aux besoins en valeur d'usage des producteurs qui savaient gérer la reproduction de la faune. Désormais, la traite des pelleteries s'articulait à la très forte demande d'un marché extérieur, européen. Cela conduisit partout à la surexploitation et à l'épuisement de la ressource. En ont résulté des guerres pour l'accès à des territoires nouveaux.
3. Nous venons de souligner que la guerre traditionnelle visait le rapt de personnes dans le camp ennemi. Cela s'est terriblement amplifié avec les terribles épidémies qui ont frappé les Amérindiens tout au long du siècle, mais tout particulièrement entre les années 1630 et 1670. Nous savons que ces épidémies furent une conséquence de l'unification microbienne du monde et qu'elles résultèrent de l'introduction en Amérique d'agents microbiens issus d'Europe où les conditions sanitaires étaient exécrables à cause de nombreux animaux domestiques vivant avec les humains. En Amérique du Nord, le seul animal domestique était le chien et en conséquence les conditions sanitaires y étaient meilleures. Cela implique que les Amérindiens ne possédaient pas les anticorps pour résister aux maladies d'origine européenne. Voilà pourquoi, à titre d'exemple, la variole emportait un autochtone sur deux, mais seulement un européen sur dix. La guerre traditionnelle de capture à des fins de remplacement des morts s'emballa donc. Cette guerre du deuil constitua un puissant mobile pour remplacer les pertes humaines aux dépens de l'ennemi, pour reconstituer ses propres réseaux de parenté et pour maintenir le niveau de population de sa nation.
4. L'arrivée des colons européens en terre amérindienne peuplée fut également source de guerres coloniales visant l'expropriation des premiers habitants. Des tentatives de colonisation au nord du Mexique ont échoué au 16^e siècle, entre

autres à cause de la résistance autochtone. L'échec de Cartier et de Roberval en constitue un exemple. Ces projets ont réussi au 17^e siècle car des épidémies ont dévasté les côtes de l'Atlantique : les colons se sont établis dans des enclaves autochtones dépeuplées, donc sur des terres veuves, non pas sur des terres vierges [7]. Une fois installées, ces populations nouvelles et rurales se reproduisirent rapidement, doublant à chaque génération. Cela impliquait un doublement de l'écoumène habité. Il en résulta de nombreuses guerres pour chasser les premiers occupants, dans cette région, habituellement des cultivateurs. Il n'en fut pas de même pour les Français même si eux-aussi s'établirent sur des terres veuves, celles des cultivateurs iroquoiens disparus vers 1580. L'immigration demeura de très faible ampleur et les colons remplacèrent les Iroquoiens pourvoyeurs de farine de maïs pour les nomades les entourant, par la farine de blé. Il n'y eut donc pas de guerres pour l'expropriation territoriale.

5. Enfin, la rivalité entre les couronnes pour la conquête d'un monde dit « nouveau » suscita, à partir des années 1660, des guerres impériales.

Quatre acteurs

Il importe maintenant de cerner collectivement les quatre grands acteurs de ces conflits et de saisir à la fois les enjeux, les intérêts, les stratégies, les forces et les faiblesses de chacun. Il s'agit d'abord du grand réseau d'alliance centré autour des Hurons puis des Outaouais qui, en 1603, intégra les Français dont, en second lieu, nous décrivons les caractéristiques. Dans le camp adverse se trouvent la Ligue iroquoise des Cinq Nations et leurs alliés néerlandais et anglais.

Le réseau d'alliance Huron-Outaouais

Le vaste réseau d'alliance reliant les Montagnais à la plupart des nations des Grands Lacs avait intégré les Français, nous l'avons souligné, pour l'accès aux marchandises de traite et les avantages qui en résultaient pour la vie quotidienne et pour la guerre. On fit appel à l'aide militaire française pour repousser les attaques iroquoises contre les routes de commerce. L'intégration du partenaire européen ne se fit cependant pas sans difficulté voire sans conflit. En s'établissant à Québec, les Français dépossédèrent les Innus de leur

monopole de la traite avec les navires européens. D'abord, une politique de monopole visa à restreindre le nombre des navires arrivant à Tadoussac pour éviter que les Innus ne les mettent en concurrence pour obtenir de meilleurs prix [8]. Ensuite, les Français firent affaire directement avec des fournisseurs des Innus. Ceux-ci vinrent au bord d'une guerre visant à refouler à la mer ces envahisseurs [9].

Les Français ne débarquaient pas non plus en Amérique comme immigrants dans les sociétés amérindiennes, mais en tant que « porteurs de la civilisation et de la foi » dans un monde jugé sauvage et païen. Cela fut également source de nombreuses tensions. Néanmoins, durant les premières décennies, Amérindiens et colons, chefs et gouverneurs se désignaient mutuellement de frères, ce qui implique l'appartenance à une même grande famille et une relative égalité. Chacun apprenant à se connaître, sans toutefois, du côté français, jamais remettre en question le rapport colonial, des préjugés s'estompèrent au profit du relativisme culturel dont la plus extraordinaire expression apparaît en 1658 dans la correspondance du père Lejeune qui, comparant Européens et Amérindiens, explique que rien dans la nature n'est pour les sens beau ou laid, bon ou méchant en soi et qu'en « vérité, il n'y a que Dieu seul de constant [10]. En revanche, un drame s'est noué autour de la mortalité différentielle des Amérindiens et des Français ; cela fut source de terribles angoisses, les premiers imaginant souvent les mauvais sorts que leur auraient jetés des sorciers français pour les anéantir.

L'enjeu géopolitique le plus décisif s'est cependant polarisé sur les armes à feu. Au cours des années 1630-1650, la guerre s'est doublement emballée avec la concurrence pour l'accès à de nouveaux territoires de chasse et, surtout, la catastrophe des épidémies. Dans la confrontation entre le premier réseau d'alliance centré sur les Hurons et le second centré sur les Iroquois, ce dernier l'a emporté grâce à l'accès aux armes à feu fournies par les marchands néerlandais et anglais. Faiblement équipée, la Huronie a sombré en 1649, de même que l'ensemble des sociétés de cultivateurs du sud de l'Ontario. Les réfugiés migrèrent vers l'ouest des Grands Lacs, tandis que, de gré ou de force, certains joignirent les rangs des Iroquois.

Le réseau d'alliance se reconstitua autour des Outaouais qui maintinrent les liens avec les Français, mais avec une méfiance qui ne s'estompa jamais. On jugea l'aide militaire



française insuffisante et la présence missionnaire source de tensions. D'ailleurs, la plupart des Outaouais repoussèrent alors le catholicisme. Ces alliés auraient pu se résigner à une subordination aux Iroquois, ce qui leur aurait donné accès aux marchandises néerlandaises et anglaises, toujours moins dispendieuses que celles des Français.

Les nations alliées optèrent néanmoins pour le maintien des liens avec les Français auxquels ils demandèrent d'assumer désormais le rôle de « père » plutôt que de « frère ». Le gouverneur serait leur « père ». On l'appelait Onontio, ce qui est la traduction huronne de Montmagny, c'est-à-dire en latin *Monte Magnus* ou Grande Montagne. Les autorités françaises virent dans cette demande un acte de soumission des « enfants sauvages » envers leur « père français », désormais autorisé à commander l'obéissance. Il n'en était rien. Dans les sociétés autochtones, jamais les pères n'exerçaient sur leur famille une autorité analogue à celle des pères européens. Qui plus est, ces métaphores diplomatiques de parenté s'inspiraient des sociétés matrilineaires et matri centriques iroquoiennes dans lesquelles c'est l'oncle maternel qui exerce une autorité morale non pas sur ses enfants, mais sur ses neveux utérins. Dans ces sociétés, la fonction du père se limite à celle de pourvoyeur et de protecteur. Elle est dépourvue d'autorité sur les enfants. Dans l'ensemble, à cette époque, c'est l'interprétation amérindienne qui prévalut. Les ordres qu'auraient pu transmettre Onontio à ses « enfants » étaient donc reçus comme des propositions à débattre, à accepter ou à rejeter. En somme, même si le gouverneur français gagnait en prestige, les nations amérindiennes demeuraient souveraines.

Il faut donc lire avec réserve les cartes dites de la Nouvelle-France. Ces cartes ne représentent pas l'extension d'une France Nouvelle sur laquelle aurait régné le roi. Elles représentent l'aire de l'alliance franco-amérindienne et à cet égard l'aire d'influence française non pas celle de l'exercice de la souveraineté française. Les prises officielles de possession du territoire au nom du roi de France constituaient des rituels dont les documents devaient contrer les appétits des puissances européennes rivales. Sur place, ce sont des alliances de soutien mutuel qui se concluaient, non pas des actes de prise de possession et d'assujettissement.

Les nations alliées avaient donc besoin de l'appui du pouvoir politique et militaire français en même temps qu'elles se méfiaient de sa volonté de domination. Il y avait encore un autre

danger, plus immédiat celui-là. Et si les Français les laissaient tomber pour conclure une paix séparée avec l'Iroquoisie. Crainte fondée en effet, les autorités françaises à Québec ne laissèrent-elles pas les Iroquois attaquer les Hurons récemment réfugiés à l'île d'Orléans sans intervenir. Le gouverneur Labarre, après son échec d'une invasion du territoire iroquois, n'a-t-il pas conclu en 1684 un traité autorisant ces derniers à poursuivre leur guerre contre les Illinois pourtant alliés des Français.

Pour l'ensemble de ces raisons, les alliés amérindiens souhaitaient affaiblir l'Iroquoisie, non pas l'anéantir, puisque celle-ci constituait un verrou qui empêchait les Anglais d'accéder aux Grands Lacs et une puissance capable de contenir les Français. Sans cet ennemi, les Français pourraient devenir trop puissants.

En revanche, si l'alliance avec le pouvoir politique français à Québec constituait un moindre mal, elle comportait d'irremplaçables atouts au plan interpersonnel. La faible intensité de l'immigration française écartait, au moins à court terme, le danger d'éviction des premiers occupants. L'effet combiné de la défaite des Hurons, principaux intermédiaires de la traite et la non-compétitivité des marchandises des Français obligeaient ces derniers à aller au-devant des nations pourvoyeuses. Eussent-ils refusé, que les Indiens s'en fussent allés du côté des Iroquois et d'Albany. Ensuite, la petite colonie française était issue d'une immigration principalement masculine. Plusieurs jeunes hommes étaient donc prêts à se faire voyageurs ou coureurs de bois dans la traite pour se rendre dans les Pays d'en Haut non seulement pour le commerce, mais tout autant sinon davantage pour y prendre femme. Le commerce des pelleteries s'est donc fondé sur des couples bi-ethniques scellant l'alliance franco-amérindienne par la parenté. De plus, ces hommes généralement analphabètes apportaient avec eux un riche bagage de légendes, de contes et de chansons du vieux fonds indo-européen, ce qui favorisa les emprunts mutuels. Enfin, les officiers aristocrates dans les forts partageaient avec leurs hôtes amérindiens des passions communes pour les exploits guerriers, la chasse, le faste et l'apparat, l'éloquence. L'ensemble de ces facteurs fut source d'échanges culturels et de métissages et d'une proximité nettement plus grande des Amérindiens avec les Français qu'avec les Néerlandais ou les Anglais

L'Iroquoisie

De marginale qu'elle était au plan commercial et diplomatique, l'Iroquoisie s'est élevée au premier rang après la dispersion des Hurons et de leurs alliés pour viser à rallier, de gré ou de force, l'ensemble des nations amérindiennes sous son « grand arbre de la paix ». Bref, Iroquois et Français partageaient tous deux les mêmes objectifs et la victoire de l'un impliquait la défaite de l'autre [11]. En s'imposant à toutes les nations autochtones et en empêchant les Européens de pénétrer le continent, l'Iroquoisie aurait pu se constituer en petit empire [12]. Cela aurait comporté l'avantage de l'émergence d'un pouvoir autochtone plutôt qu'européen. Ce projet ne put réussir pour plusieurs facteurs.

1. Les populations coloniales européennes croissaient très rapidement, les anglaises tout particulièrement.
2. Les victoires des Iroquois dans les guerres de fourrures et les guerres du deuil [13] leur permirent, contrairement à toutes les autres nations autochtones, de maintenir leur niveau de population. Cependant, la composition ethnique de l'Iroquoisie s'en trouva radicalement transformée, avec une majorité de captifs dont l'intégration, à cause du grand nombre, s'avéra bien plus difficile qu'autrefois. Qui plus est, de nombreux captifs s'étaient auparavant convertis au christianisme. La venue de missionnaires jésuites en Iroquoisie prêchant l'espoir du salut dans l'au-delà incita encore davantage de captifs à la conversion. Plutôt que de se durcir et de devenir une société esclavagiste, la société iroquoise accepta le départ des convertis qui, à partir de 1667, s'établirent à Laprairie puis au Sault Saint-Louis (Kahnawake) et, à partir de 1676 à la Montagne, sur le site actuel du Grand Séminaire de Montréal, rue Sherbrooke.

Ces convertis résidant à proximité de Montréal participèrent à la défense de la ville contre les raids iroquois y compris lors de l'attaque de Lachine en 1689. Cependant, ils hésitèrent à lever la hache contre leurs parents d'Iroquoisie et, grâce à des efforts diplomatiques mutuels, à l'insu des Français, catholiques de la région de Montréal et traditionalistes d'Iroquoisie redevinrent des alliés à partir de 1696 [14]. Les Français ne purent donc plus jouer les uns contre les autres. Cette

réussite diplomatique iroquoise ne fut pas la seule, les initiatives furent nombreuses à l'égard des nations des Grands Lacs. Qui plus est, tout comme les Français entretenaient des espions chez eux, les Iroquois avaient des espions qui fréquentaient les cabarets de Montréal et les prévenaient du départ des troupes françaises contre leur pays. Il est même plausible qu'ils aient maintenu auprès de Frontenac un agent double du nom d'Ourehouaré [15]. Il s'agissait d'un Iroquois fait captif et déporté aux galères en France avec une cinquantaine de ses compatriotes. Frontenac le ramena de France à Québec où il le logea auprès de lui au château Saint-Louis avant qu'il ne s'établisse au Sault Saint-Louis (Kahnawake) et intervienne souvent comme négociateur entre les parties.

3. Enfin, à partir de 1684, les nations des Pays d'en Haut reprirent une offensive victorieuse contre les Iroquois qu'ils chassèrent du sud de l'Ontario où ils s'étaient établis et les attaquèrent jusqu'en leur pays, à l'est du lac Ontario.

Affaiblie, l'Iroquoisie ne pouvait plus chercher à s'imposer comme empire indigène s'élevant au-dessus des nations autochtones tout en utilisant à ses fins les puissances coloniales et en les contenant aux marges du continent. Elle avait cependant encore les moyens d'empêcher les Anglais de s'établir sur les rives des Grands Lacs. L'Iroquoisie chercha alors à maintenir la balance du pouvoir entre Anglais et Français et à tirer le meilleur parti de leur rivalité.

Les Français

En concluant une alliance entre les Montagnais ou Innus en 1603, les Français se joignaient au plus grand réseau de commerce et de diplomatie d'Amérique du Nord-Est. Ils ne pouvaient donc avoir de meilleurs partenaires. L'absence de guerres coloniales visant la dépossession territoriale des premiers habitants et le caractère plus archaïque d'Ancien Régime de la société française furent propices à une proximité avec les Premières Nations plus étroite que dans les colonies britanniques. Le catholicisme était en effet missionnaire et les prêtres vivaient parmi les Amérindiens dont ils apprirent les langues. Plutôt que la propriété privée, la propriété seigneuriale avec son principe de superposition des droits permettait une intégration minimale des Amérindiens plutôt que leur exclusion. Il en allait



de même du régime monarchique favorable à la cohabitation de toutes sortes d'ethnies aux traditions et aux droits différents. Enfin, nous l'avons souligné, l'ethos aristocratique et l'univers folklorique indo-européen des paysans contribuaient au rapprochement.

La vulnérabilité des Français résulta d'une erreur stratégique et d'une infériorité économique. En premier lieu, au plan militaire, le refus d'armer leurs alliés autochtones contre leurs ennemis fut la cause principale de leur défaite aux mains des Iroquois. En second lieu, au plan économique, les Français n'avaient pas les moyens de leurs ambitions. En effet, pour remplir leur rôle de pourvoyeur auprès des nations alliées, les Français souffraient d'un double handicap. D'abord, les prix de leurs marchandises de traite étaient généralement plus élevés que ne l'étaient ceux des Anglais, ensuite, les Français, devaient pour des raisons diplomatiques acheter toute la production de leurs fournisseurs, mais cela fut source de surproduction et de difficultés d'écoulement des stocks. La surproduction de pelleteries devint telle qu'il fallut fermer presque tous les postes des Pays d'en Haut en 1697. Dès lors, les nations des Grands Lacs n'eurent d'autre choix que de se tourner vers les Iroquois et Albany.

Enfin, après la défaite huronne de 1649, l'intérêt marqué par le pouvoir français pour un rapprochement avec la confédération victorieuse iroquoise aux dépens de l'ancienne alliance, de même qu'au cours du siècle, les nombreuses tentatives des Français de négocier des ententes directement avec les Iroquois, sans la participation de leurs alliés, ont ébranlé à plusieurs reprises les fondements de l'alliance. Les nations des Grands Lacs n'étaient pas assujetties à la France et percevaient ces initiatives comme des tentatives de subordination, pire comme une trahison conduisant à un renversement d'alliance à leurs dépens.

La colonie française fut, jusque dans sa capitale, vulnérable aux raids iroquois. « Le paysan où l'habitant [écrit Bacqueville de la Poterie] ne mange pour lors son pain qu'en tremblant. Quiconque sort de son habitation n'est pas sûr d'y rentrer, ses semences & ses récoltes sont la plupart du temps abandonnées. Le Seigneur de Paroisse voit toutes ses terres pillées & brûlées [...]. Le voyageur ne va guère que la nuit. » [16]

En revanche, les invasions française de l'Iroquoisie, la mise à feu de ses récoltes et de ses villages, y compris de sa capitale Onontagué, ne brisèrent pas la résistance, les réfugiés trouvant soutien et refuge auprès des nations épargnés par l'invasion. Enfin, si les Français cherchaient à affaiblir l'Iroquoisie, il n'était pas de leur intérêt de la détruire puisqu'ils auraient eu désormais à affronter les Anglais sur le lac Ontario.

Les Néerlandais et les Anglais

La Néerlandais de la Nouvelle-Néerlande, ont conclu un traité d'alliance avec la Ligue iroquoise en 1618. Après la prise de cette colonie par les Anglais en 1664, ceux-ci ont resserré leurs liens avec la Ligue iroquoise pour créer métaphoriquement une « chaîne du Covenant », un réseau d'alliance regroupant également plusieurs nations de la côte atlantique dans lequel l'Iroquoisie occupait la première place.

Contrairement aux Français, les Anglais ont peuplé densément leurs colonies et ce succès fut source d'antagonisme avec les premiers occupants. Protestants et d'esprit républicain, ils étaient moins missionnaires et plutôt rébarbatifs à l'intégration dans le contrat social de leur société, de nations aux traditions radicalement différentes. En outre, le caractère exclusif de la propriété privée constituait un repoussoir pour les Amérindiens. En revanche, au plan économique, ils étaient imbattables. Cependant, leur allié iroquois, toujours qualifié de « frère » en diplomatie, faisait obstacle, ne les autorisant pas à s'établir dans les Grands Lacs. Par ce verrou, les Iroquois maintenaient leur rôle d'intermédiaire dans la traite. À cet égard, la position des Anglais était ambiguë. Il était de leur l'intérêt que les Iroquois ne soient défaits ni par les nations des Grands Lacs ni par les Français, mais par contre ils souhaitaient leur affaiblissement au point de les rendre dépendants de leur aide.

Préliminaires de la Grande Paix

Voilà donc comment et pourquoi, au terme d'un siècle de conflits, avec, en quelque sorte une partie nulle pour résultat, une paix générale était désormais possible. Il fallut quatre longues années de négociations multilatérales pour conclure cette paix. Les principaux lieux de négociations furent Montréal, Onontagué, Michilimakinac à la rencontre des lacs Hurons et Michigan et principal rendez-vous des nations des Grands Lacs, enfin, à un degré

moindre, Albany où les Anglais tentèrent sans succès d'empêcher les Iroquois de négocier avec l'ennemi. Une paix générale préliminaire fut conclue à Montréal en septembre 1700. Elle comportait l'échange multilatéral de prisonniers, le libre accès des Iroquois au Fort Frontenac (maintenant Kingston), la présence de forgerons français en Iroquoisie et l'acceptation du rôle de médiateur d'Onontio pour régler les conflits.

Les principaux artisans de cette paix furent Kondiaronk [17], le chef huron-wyandot qui parlait peut-être également pour les Hurons de Lorette [18], l'Abénakis Mesc8adoue (Mescouadoue), le Poutéouatami Ounanguissé [19], l'Iroquois Teganissorens [20], les gouverneurs Frontenac [21] décédé en 1698 et son successeur Callière [22]. Ce dernier fit circuler partout une convocation pour l'été 1701. De nombreux obstacles perduraient cependant. Ounanguissé doutait de la parole iroquoise concernant le retour de leurs prisonniers. Des Outaouais, ayant déjà conclu une paix séparée avec les Iroquois, ne voyaient aucun intérêt à une participation française [23]. Enfin, la rumeur courait, fondée d'ailleurs, d'une maladie qui régnait à Montréal [24]. C'est Kondiaronk qui fut le principal artisan du ralliement des nations des Grands Lacs lors d'une conférence tenue au printemps 1701 à Michilimakinac. Teganissorens joua le même rôle auprès des Iroquois, mais il prévint qu'il ne se rendrait pas à Montréal, optant pour demeurer sur sa natte à Onontagué, pour y exprimer sa neutralité entre Français et Anglais.

La conclusion de la Grande Paix de Montréal

Arrivée à Kahnawake

Ce n'est pas à Montréal, mais à Kahnawake (ce village dit du Sault qui a contribué pour beaucoup à rapprochement des ennemis d'hier) où se rendent, à partir du 21 juillet 1701, les délégations de toutes les nations autochtones, tant celles des Pays d'en Haut que celles de quatre nations de l'Iroquoisie, les Agniers faisant exception puisqu'ils ne se présentèrent à Montréal qu'après la ratification de la paix. Des salves d'armes à feu et de canons marquent l'arrivée. Vient ensuite un discours d'accueil pour se réjouir d'avoir surmonté les écueils du voyage, puis, la cérémonie diplomatique des condoléances de l'orée du bois.

Ce rituel servait de préliminaire aux négociations puisque la réciprocité de la douleur et de la peine pour les morts des uns et des autres exprimait l'acceptation de l'échange et une

marque de sincérité pour l'écoute et la prise de la parole lors des négociations à venir. Le rituel consistait en l'offrande de trois branches de porcelaine (wampum) :

1. La première pour essuyer les larmes et pleurer les morts.
2. La seconde pour « déboucher la gorge », afin de parler avec sincérité et pour « déboucher les oreilles » afin de s'ouvrir à la parole de l'Autre
3. La troisième pour essuyer la « natte teinte de sang », des maisons longues des clans du conseil endeuillées par les pertes de vie à la guerre.

Les condoléances acceptées de part et d'autre, l'on fumait tour à tour le calumet pour apaiser les esprits dans la recherche de la paix. Suivait un grand festin avec danse et musique.

Le lendemain, 22 juillet, les ambassadeurs traversèrent à Montréal où 200 canots bien alignés s'approchèrent au son des salves de canons [25]. Parmi ceux-ci, debout dans son canot, Texancot, âgé de 80 ans, le chef des Tsonontouans, « faisant des cris de mort en criant Hai ! Hai ! pleura[nt] en même temps ceux qui avoient été tuez pendant la guerre [26] ». En provenance d'Iroquoisie, c'était le terme d'un voyage d'environ un mois, de six semaines depuis les Grands Lacs d'en haut, davantage depuis le Mississipi.

Les arrivants « cabanèrent le long des palissades », c'est-à-dire à la Pointe à Callière. Les Iroquois ne campèrent pas avec les autres, ils furent plutôt reçus dans la ville chez Paul Lemoyne de Maricourt [27]. Au service de Frontenac, ce militaire avait été un remarquable négociateur auprès des Iroquois dont, tout comme son père Charles Lemoyne [28], il parlait la langue. La nation des Onontagués en avait fait un de ses fils adoptifs.

Tous les chefs furent ensuite conduits à la résidence du gouverneur Callière. Kondiaronk y fit un grand discours :

« Notre père, dit-il, tu nous vois auprès de ta natte, ce n'est pas sans beaucoup de peril que nous avons essayez dans un si long voyage. Les chutes, les rapides & mille autres obstacles ne nous ont point parus si difficiles a surmonter pour l'envie que nous avons de te voir & de nous assembler ici, nous avons trouvé bien de nos frères morts le long du fleuve ; notre esprit en a été mal fait, le bruit avoit couru que la maladie étoit grande à Montréal. Tous



ces cadavres rongez des oiseaux que nous trouvions à chaque moment en étoient une preuve assez convaincante. Cependant nous nous sommes fait un pont de tous ces corps sur lequel nous avons marché avec assez de fermeté » [29].

De nombreux conseils furent tenus dans les jours suivants, en présence du gouverneur, certains généraux, d'autres particuliers voire secrets [30]. Les problèmes courants furent débattus : la sur-chasse des animaux à fourrure, les prix trop élevés des marchandises françaises, le projet français de fonder Détroit, les tensions entre alliés, les meurtres, la vente de l'eau-de-vie qui « trouble l'esprit » [31]. Les Outagamis ou Renards de l'actuel Wisconsin demandèrent un missionnaire et un forgeron. Cependant, c'est le refus des Iroquois de ramener leurs prisonniers qui causa un terrible embarras [32].

Le 1^{er} août, lors d'une séance publique, Kondiaronk tomba gravement malade. Il parla néanmoins longtemps avec une grande éloquence, bien qu'à voix faible [33]. Il tint un plaidoyer pour la paix et obtint du gouverneur Callière la promesse qu'il obligerait les Iroquois à rendre leurs prisonniers issus des nations des Grands Lacs. Il mourut peu après et, comme il était catholique, on lui fit le lendemain, 2 août, de grandioses funérailles à l'église Notre Dame [34] : longs défilés de soldats, suivis de guerriers hurons « vêtus de longues robes de castor, le visage peint de noir et fusil sous le bras » [35], le clergé ensuite, les chefs de guerres portant le cercueil, des membres de sa famille, les chefs de toutes les nations, enfin, les autorités politiques françaises.

Le 3 août passa à négocier l'échange de prisonniers, tandis que la maladie continuait de sévir, doublée de la rumeur d'un mauvais sort jeté par les Français [36]. Cela obligea à précipiter la conclusion du traité pour le lendemain, 4 août 1701. Le gouverneur Callière fit ériger dans une grande plaine, hors de la ville, une enceinte de 128 pieds (39 mètres) de long sur 72 pieds (22 mètres) de large avec, à une extrémité, un espace couvert. 1300 Amérindiens y étaient de même que le tout Montréal.

Ratification de la paix, le 4 août 1701

La cérémonie protocolaire du 4 août 1701 fut empreinte de solennité tout en empruntant aux traditions diplomatiques des deux civilisations en présence. C'est l'échange de paroles portées par des wampums et la circulation du calumet qui scellaient les traités pour les



Amérindiens, tandis que pour les Européens, c'étaient les signatures au bas d'un document, les diplomates Amérindiens apposant leur marque, c'est-à-dire leur emblème. Selon le cas, ce fut celui de leur nation, de leur village ou de leur clan. Événement multiculturel pour les langues, quatre missionnaires et un commandant de poste servant d'interprètes [37], pour les habitudes vestimentaires radicalement différentes : corps entièrement recouvert des Européens, port du chapeau et de la perruque ; corps découvert des Amérindiens, tatouages et peintures corporelles, coiffes de plume ou encore de tête de bison, port de bijoux gardant la trace de l'animal (griffes, dents, coquilles), mocassins et mitasses, wampums, couvertes de duffel (laine bouillie) ou peaux de cervidés, d'ours, de bison peintes de divers motifs enveloppant le corps.

Le gouverneur Callière, ici Onontio, entouré de l'intendant et du gouverneur de Montréal, présida la cérémonie. 31 wampums étaient suspendus à ses côtés. Dans son discours, métaphoriquement, il « ôta la hache à tous qu'il jeta dans une profonde fosse [38] ». Il reçut un à un 31 chefs auxquels il remit un collier. Chacun s'avança d'un « air majestueux », tels des « empereurs romains » [39] portant un collier de porcelaine (wampum) et, au nom de sa nation ou encore à titre de porte-parole d'une autre, tint un discours avec grande éloquence, puis remit ses prisonniers, fit circuler le calumet et enfin ratifia la paix en dessinant sa marque.

Sur les 39 marques ou dessins apposés sur le traité de Montréal de 1701, 2 représentent des humains dont une illustre probablement l'orateur Outilirine (8tilirine), peut-être un Cri. Il semble que le dessin en guise de signature représente Outilirine transmettant la parole donnée, conformément à la tradition diplomatique amérindienne. Comme si le dessin transgressait la règle de l'écrit pour demeurer fidèle à la prépondérance de l'oralité !

29 représentent des animaux réels ou surnaturels à signification totémique tels : tortue, castor, rat musqué, ours, bison, poisson, oiseau du tonnerre, aigle, grue, héron, grenouille, etc.

1 renvoie à un arbre : un chicot à 3 racines (*Gymnocladus dioicus* (L.)).



5 réfèrent à des objets : une fourche d'arbre avec une roche au milieu, un calumet, une perche à chevelure (scalp), un arc avec une flèche, une plume encochée.

2 renvoient à des lieux : une fourche (probablement celle d'une rivière), une carrière (probablement de catlinite, la pierre servant au fourneau des calumets) [40]

Chants, danses et festin de trois bœufs suivirent. La paix était conclue, l'on avait métaphoriquement planté un grand pin sur la plus haute montagne et ses racines rejoindraient chacune des nations.

Les audiences de congé

Nous connaissons le détail des ententes conclues par les audiences de congé du gouverneur à chacune des délégations les 6 et 7 août [41]. Callière offrit alors les présents du roi. Soulignons-le, la maladie courrait toujours : « le rhume [écrivra-t-on] qu'ils avoient tous étoit si violent, que l'on étoit touché de les voir retourner dans cet état [42] ».

Avec la paix, chacun renonçait à la guerre et s'en remettait à l'arbitrage d'Onontio pour régler les querelles. Soulignons, ici, la portée de cette dernière clause : pour régler les problèmes qui le divisaient, les Premières Nations s'en remettaient au pouvoir colonial.

Les Iroquois s'étaient engagés à rendre leurs captifs et à demeurer neutres en cas de conflits franco-anglais. Les Iroquois acceptaient aussi la fondation de Détroit et obtenaient la liberté de commerce partout [43]. Enfin Onontio promettait d'offrir les marchandises de traite à un prix raisonnable [44]. Enfin, les nations amérindiennes mettaient en commun leurs terres de chasse symbolisées par un grand bol dans lequel chacune pourrait puiser pour s'y nourrir avec sa micoine (louche) [45].

Arrivés après la conclusion du traité, les Agniers le ratifièrent le 8 août 1701.

Deux autres traités

En avril 1701, les nations de la vallée de la Susquehanna ont ratifié avec William Penn, gouverneur de la Pennsylvanie, un traité cédant leur territoire en échange de garanties de cohabitation avec les colons. Cela était congruent avec l'approche pacifiste des Quakers favorables à l'intégration plutôt qu'à la ségrégation des autochtones caractérisant les autres



colonies des rives de l'Atlantique. Les nations signataires (Andastes, Conestogas, Chouanons, etc.) échappaient ainsi à une tutelle des Iroquois qui n'eurent d'autre choix que de ratifier ce traité [46].

À Albany, la Ligue iroquoise a refusé la demande anglaise d'expulser les missionnaires jésuites, mais a accepté la présence de missionnaires anglicans pour maintenir sa neutralité. Elle a refusé également la proposition anglaise de construire un fort dans sa capitale, mais accepta, bien qu'elle en ait perdu le contrôle, de placer sous la protection du roi d'Angleterre les vastes territoires des Grands Lacs qu'elle avait autrefois conquis. En réalité, cet acte du 19 juillet 1701 était vide de sens puisque les Iroquois avaient été chassés de ces territoires [47]. Cela permettait néanmoins à l'Angleterre de contester les prétentions françaises à la souveraineté sur les Grands Lacs en vertu du droit de découverte. L'argument de la couronne anglaise consistait à invoquer le droit de conquête par ses sujets iroquois. C'était là, tant pour les Français que pour les Anglais, une fiction juridique, les nations des Grands Lacs demeuraient souveraines. Souveraines certes, mais pas complètement. En accordant à Onontio le rôle d'arbitre de leurs conflits, en cédant leur territoire à la Pennsylvanie contre une protection et des garanties, en plaçant des terres faussement conquises sous la protection du roi d'Angleterre, les Premières Nations se prêtaient au jeu du colonialisme.

Poussée impériale française

En facilitant l'expansion française à l'intérieur du continent et en reconnaissant un rôle de médiateur à Onontio, la Grande Paix de Montréal a contribué à l'avancée coloniale de la France. Bien que dépourvue de pouvoirs coercitifs, la position hégémonique du gouverneur français lui permettait de diviser pour régner.

Le traité de 1701 engendra une paix générale entre les signataires qui dura jusqu'à la Guerre de la Conquête. Cette paix ne fut toutefois ni dépourvue de tensions, ni de reprises limitées de la guerre. Onontio continua de s'opposer aux rapprochements entre Iroquois et nations des Grands Lacs et il fit la guerre aux Renards qui voulurent se rapprocher de la Ligue iroquoise. Cependant, les Français ne pouvant contrer la compétitivité des marchandises anglaises, les Iroquois continuèrent de faire transiter des pelleteries en provenance de

l'intérieur du continent, soit directement vers Albany, soit indirectement par Montréal avec l'appui des marchands et des Iroquois de Kahnawake qui détournèrent par le Richelieu et vers Albany une partie des arrivages de Montréal en pelleteries des Grands Lacs, cela au grand dam des autorités françaises.

Un temps long

Le grand réseau d'alliance franco-amérindienne s'est maintenu après la défaite française. Ce sont, en effet, pour la plupart, ces mêmes nations qui, sous le leadership de Pontiac, entre 1763 et 1765, ont contesté le droit de la France de céder leur souveraineté à l'Angleterre et ont mené une guerre d'indépendance [48]. Également, ce sont pour plusieurs, les mêmes nations signataires de la Grande Paix de Montréal de 1701, dont on retrouve les marques au bas du traité de Greenville [49] en Ohio, en 1795, alors que les Américains prennent le contrôle de la vallée de cette rivière. En somme, le réseau d'alliance auquel les Français se sont joints existait avant leur arrivée et il a perduré après le départ d'Onontio.

Conclusion

La Grande Paix de Montréal de 1701, voilà un événement marquant de notre histoire trop longtemps occulté par l'héritage colonial d'une mémoire qui refoulait les Amérindiens. Avec son rappel, émergent de grands acteurs de l'histoire porteurs d'une vieille civilisation d'Amérique. Apparaissent tout autant, la profondeur de notre histoire commune et celle de notre profond métissage réciproque.

Cette ratification du 4 août 1701 n'a-t-elle pas mis un terme à plus d'un siècle de guerre ? Voilà un précieux legs de nos ancêtres. À nous d'en faire le départage. Vous me permettez, en terminant, de reprendre à ma manière, les paroles de Kondiaronk : Faisons un pont de tous nos ancêtres pour marcher avec assez de fermeté !



Le texte de cette conférence est publié sous la licence [Creative Commons – Attribution - Partage dans les mêmes conditions 4.0 International \(CC BY-SA 4.0\)](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/).

Lectures complémentaires

- Bacqueville De La Potherie, Claude-Charles Le Roy, *Histoire de l'Amérique septentrionale*, Paris. Nion, 1722. Pour une édition plus accessible, consulter : Dubois, Daniel, ed., Bacqueville De La Potherie, Claude-Charles Le Roy, *Histoire de l'Amérique septentrionale : relation d'un séjour en Nouvelle-France*, Monaco, Éditions du Rocher, c. 1997.
- Beaulieu, Alain et Roland Viau, *La Grande Paix : chronique d'une saga diplomatique*, Montréal, Éditions Libre Expression, 2001.
- Charlevoix, Pierre-François-Xavier de, *Histoire et description générale de la Nouvelle-France*, Paris. Nyon, 1722, [Montréal, Élysées, 1976], 3 vols.
- Desrosiers, Léo Paul, *Iroquoisie*, Sillery, Septentrion, 1999, 4 tomes.
- Havard, Gilles, *Empire et métissages. Indiens et Français dans le Pays d'en Haut 1660–1715*, Québec et Paris, Septentrion et Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2003.
- Havard, Gilles, *La Grande Paix de Montréal en 1701 : Les voies de la diplomatie franco-amérindienne*, Recherches amérindiennes au Québec, 1992. La traduction anglaise de ce livre comporte de nombreux ajouts de l'auteur : *The Great Peace of Montreal of 1701. French-native Diplomacy in the Seventeenth Century*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2001.
- Havard, Gilles, dir., « La Grande Paix de Montréal de 1701, le temps des alliances », *Recherches Amérindiennes au Québec*, Numéro thématique, Vol. XXXI, No 2, 2001.
- Francis Jennings, *The Ambiguous Iroquois Empire*, New York, W. W. Norton, 1984.
- Daniel Richter, *Ordeals of The Longhouse. The Peoples of the Iroquois League in the Era of European Colonization*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1992.

Pour voir le document original du traité avec ses signatures, l'on consultera :

- « [Traité de la grande paix de Montréal de 1701](#) », Bibliothèque et Archives Canada.
- « [Grande paix de Montréal](#) », Wikipédia.



Notes

- [1] Les principaux ouvrages portant sur la Grande paix de Montréal de 1701 sont :
- Gilles Havard, *La Grande Paix de Montréal en 1701 : Les voies de la diplomatie franco-amérindienne*, Recherches amérindiennes au Québec, 1992.
 - Gilles Havard, *The Great Peace of Montreal of 1701. French-native Diplomacy in the Seventeenth Century*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2001. Cette traduction du livre précédent comporte de nombreux ajouts de l'auteur.
 - Alain Beaulieu et Roland Viau, *La Grande Paix : chronique d'une saga diplomatique, Montréal*, Éditions Libre Expression, 2001.
 - Gilles Havard, dir., « La Grande paix de Montréal de 1701, le temps des alliances », *Recherches Amérindiennes au Québec*, Vol. XXXI, No 2, 2001.
 - Léo Paul Desrosiers, *Iroquoisie*, tome I, II, III, IV, Sillery, Septentrion, 1999.
- [2] Gilles Havard, *The Great Peace of Montreal of 1701. French-native Diplomacy in the Seventeenth Century*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2001, p. 122 ; Bacqueville De La Poterie, *Histoire de l'Amérique septentrionale*, Paris, Nion, 1722, vol. 4, p. 251.
- [3] Les indications géographiques, tout particulièrement pour les Grands-Lacs, sont approximatives, les guerres ayant causé de grandes dispersions. Voir : R. Cole Harris, dir., *Atlas historique du Canada*, vol. 1, planche 35 ; pour les ethnonymes en langue française des nations amérindiennes, voir : planche 37, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1987.
- [4] Bacqueville De La Poterie, *Histoire de l'Amérique septentrionale*, Paris. Nion, 1722, vol. 4, p. 257.
- [5] Elisabeth Tooker, « The League of the Iroquois : its History, Politics, and Ritual », dans William C. Sturtevant, ed., *Handbook of North American Indians*, volume 15, Bruce G. Trigger, ed., Northeast, Washington, Smithsonian Institution, 1978, p. 418-420 ; Adriano Santiemma, « La Ligue des Iroquois. Une « paix » d'espace et de temps et de parenté », *Recherches Amérindiennes au Québec*, Vol. XXXI, no 2, 2001, p. 87-97.
- [6] Mathieu D'Avignon, *Champlain et les fondateurs oubliés : les figures du père et le mythe de la fondation*, Québec : Presses de l'université Laval, 2008. Yves Chrétien, Denys Delâge, Sylvie Vincent, *Au Croisement de nos destins, Quand Uepishtikueiau devint Québec*, Montréal, Recherches Amérindiennes au Québec, 2009.
- [7] Francis Jennings, *The Founders of America*, New York, W. W. Norton, 1993, p. 180-181.
- [8] Samuel de Champlain, *Œuvres*, éd. par Ch.-H. Laverdière, Québec, Desbarats, 1870 ; réimpression en fac-similé avec une présentation de G.-É. Giguère, Montréal, Éditions du Jour, 1973, vol. 1 : 388-389.
- [9] Alain Beaulieu, « L'on n'a point d'ennemis plus grands que ces sauvages » : l'alliance franco-innue revisitée (1603-1653) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 61, nos 3-4, hiver-printemps 2008, p. 365-395.
- [10] *Relations des Jésuites, 1611-1672*, Montréal, Éditions du Jour, 1972, vol. 5, p. 27-35.



- [11] Léo Paul Desrosiers, *Iroquoisie (1534—1646)*, Montréal, Les Études de l'Institut d'Histoire de l'Amérique française, 1947 ; Léo Paul Desrosiers, *Iroquoisie*, tome I, II, III, IV, Sillery, Septentrion, 1999.
- [12] Francis Jennings, *The Ambiguous Iroquois Empire*, New York, W. W. Norton, 1984, p. 7-24, 43-46, 101-112, 172-180.
- [13] Daniel Richter, *Ordeals of The Longhouse. The Peoples of the Iroquois League in the Era of European Colonization*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1992.
- [14] Denys Delâge, « Les Iroquois chrétiens des réductions, 1667-1770 : 1- Migration et rapports avec les Français », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XIX, 1991, nos 1-2, p. 59-70 ; Denys Delâge, « Les Iroquois chrétiens des réductions, 1667-1770 : 2- Rapports avec la Ligue Iroquoise, les Britanniques et les autres nations autochtones », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XXI, no 3. p. 39-50.
- [15] H. C. Burleigh, « Ourehouare », *Dictionnaire biographique du Canada*, t. 1, Québec, PUL, 1966, p. 539-540.
- [16] Bacqueville De La Poterie, *Histoire de l'Amérique septentrionale*, Paris. Nion, 1722, vol. 4, p. 160.
- [17] Alain Beaulieu, Commission des lieux et monuments historiques du Canada, « KONDIARONK, artisan de la Grande Paix de Montréal de 1701 », *Parcs Canada*, 2000 ; William N. Fenton, « KONDIARONK (Gaspar Soiaga, Souoias, Sastaretsi) », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*.
- [18] Gilles Havard, *The Great Peace of Montreal of 1701. French-native Diplomacy in the Seventeenth Century*, Montréal, Mc Gill-Queen's University Press, 2001, p. 123.
- [19] Donald J. Horton, « OUNANGUISSÉ (Onanguisset, Onanguicé) », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*.
- [20] W. J. Eccles, « TEGANISSORENS (Decanesora) », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*.
- [21] W. J. Eccles, « BUADE, LOUIS DE, comte de FRONTENAC et de PALLUAU », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*.
- [22] Yves F. Zoltvany, « CALLIÈRE, LOUIS-HECTOR DE », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*.
- [23] Gilles Havard, *La Grande Paix de Montréal de 1701*, Montréal, Recherches Amérindiennes au Québec, 1992, p. 121.
- [24] Bacqueville De La Poterie, *Histoire de l'Amérique Septentrionale*, Paris. Nion, 1722, vol. 4, p. 201.
- [25] *Ibid.*, vol. 4, p. 200.
- [26] *Ibid.*, vol. 4, p. 200.
- [27] Donald J. Horton, « LE MOYNE DE MARICOURT, PAUL », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*.



- [28] Jean-Jacques Lefebvre, « LE MOYNE DE LONGUEUIL ET DE CHÂTEAUGUAY. CHARLES », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*.
- [29] Bacqueville De La Poterie, *Histoire de l'Amérique Septentrionale*, Paris. Nion, 1722, vol. 4, p. 201. Voir également, à la page 209, cette parole d'Ounanguissé : « Notre esprit s'est égaré à l'aspect de plusieurs personnes mortes dans les chemins que les oiseaux rongeoient, qui étoient venus à Montreal ».
- [30] Charlevoix, *Histoire de la Nouvelle-France*, Paris. Nion, 1722, [Montréal, Élysées, 1976], vol. 2, p. 275.
- [31] *Ibid.*, vol. 2, p. 283.
- [32] Bacqueville De La Poterie, *Histoire de l'Amérique Septentrionale*, Paris. Nion, 1722, vol. 4, p. 203-227.
- [33] Charlevoix, *Histoire de la Nouvelle-France*, Paris. Nion, 1722, [Montréal, Élysées, 1976], vol. 2, p. 277.
- [34] Non pas l'actuelle, mais une plus ancienne à proximité et maintenant disparue.
- [35] Charlevoix, *Histoire de la Nouvelle-France*, Paris. Nion, 1722, [Montréal, Élysées, 1976], vol. 2, p. 278.
- [36] *Ibid.*, vol. 2, p. 279- 280.
- [37] Les pères Bigot pour les Abénaquis et les Algonquins, Garnier pour les Hurons, Anjalran pour les Outaouais, Bruyas pour les Iroquois, enfin l'explorateur et commandant de poste Nicolas Perrot pour les Illinois et les Miamis : Bacqueville De La Poterie, *Histoire de l'Amérique Septentrionale*, Paris. Nion, 1722, vol. 4, p. 241.
- [38] *Ibid.*, vol. 4, p. 241.
- [39] *Ibid.*, vol. 4, p. 207, 241, 240-254.
- [40] Yann Guillaud, Denys Delâge et Mathieu D'Avignon, « Les signatures amérindiennes. Essai d'interprétation des traités de paix de Montréal de 1700 et de 1701 », *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. XXXI, no 2, 2001, p. 37. « Traité de la grande paix de Montréal de 1701 », *Bibliothèque et Archives Canada* et « Grande paix de Montréal », *Wikipédia*.
- [41] Bacqueville De La Poterie, *Histoire de l'Amérique Septentrionale*, Paris. Nion, 1722, vol. 4, p. 254-265.
- [42] *Ibid.*, vol. 4, p. 257, 262.
- [43] Gilles Havard, *La Grande Paix de Montréal de 1701*, Montréal, Recherches Amérindiennes au Québec, 1992, p.165.
- [44] Bacqueville De La Poterie, *Histoire de l'Amérique Septentrionale*, Paris. Nion, 1722, vol. 4, p. 264.
- [45] *Ibid.*, p. 242-243, 261, 264.
- [46] Francis Jennings, *The Ambiguous Iroquois Empire*, New York, W. W. Norton, 1984, p. 236-238.



[47] *Ibid.*, p. 211-212.

[48] Denys Delâge, « Modèles coloniaux, métaphores familiales et changements de régime en Amérique du Nord aux XVII^e et XIX^e siècles », *Les Cahiers des Dix*, Québec, no 60, 2006, Québec, La Société des Dix et Les Éditions La Liberté, 2007, p. 38-97.

[49] Je remercie Helen Hornbeck Tanner de m'avoir transmis cette information. « The Treaty of Greenville », *Archiving Early America*, et « Treaty of Greenville, August 3, 1795 », *Illinois, historical and statistical*, p. 523-529.